

## COMMUNIQUÉ

---

### LES GOUVERNEMENTS DU CANADA ET DU QUÉBEC INVESTISSENT DANS LE LOGEMENT ABORDABLE À SAINT-ALBAN

---

**Saint-Alban, le 16 janvier 2012.** – L'honorable Christian Paradis, ministre de l'Industrie, ministre d'État (Agriculture) et député fédéral de Mégantic–L'Érable, au nom de l'honorable Diane Finley, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), et le député de Portneuf et adjoint parlementaire au ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, monsieur Michel Matte, au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, sont heureux de souligner l'inauguration officielle du nouveau pavillon de la Maison des aînés de Saint-Alban, un ensemble de quatre logements destiné à des aînés en légère perte d'autonomie et pour lequel les gouvernements du Canada et du Québec ont consenti plus de 400 000 \$. La réalisation de cette initiative régionale se traduit par un investissement totalisant près de 670 000 \$.

Outre le gouvernement du Canada, par l'entremise du Plan d'action économique du Canada, et le gouvernement du Québec, en vertu du programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec (SHQ), des partenaires du milieu ont contribué pour près de 150 000 \$. De ce montant, 50 000 \$ proviennent de la Municipalité de Saint-Alban.

«Notre gouvernement est déterminé à donner un coup de main aux personnes dans le besoin, a déclaré le ministre Paradis. C'est pourquoi nous sommes fiers d'avoir investi dans ce projet d'habitation à Saint-Alban. Les nouvelles unités sont sûres et abordables, et permettront d'améliorer la vie des personnes âgées qui y vivent.»

« L'ajout de ces quatre nouveaux logements à la Maison des aînés de Saint-Alban est une excellente nouvelle pour la région de Portneuf. Je remercie tous les partenaires qui se sont joints à la SHQ pour réaliser ce projet qui permettra à des aînés de profiter d'un logement de qualité, qui répond à leurs besoins, tout en demeurant dans un milieu qui leur est cher », a affirmé le député Michel Matte, en présence de la mairesse de Saint-Alban, madame Lynn Audet, du président du conseil d'administration de la Maison des aînés de Saint-Alban, monsieur Deny Lépine, et de partenaires du milieu.

/2

Soulignons que tous les locataires du nouveau pavillon pourront bénéficier du Programme de supplément au loyer, une aide financière destinée aux personnes à faible revenu qui, sans ce soutien supplémentaire, devraient déboursier plus de 25 % de leur revenu pour se loger. Le supplément au loyer versé représentera, sur une période de cinq ans, une aide financière additionnelle totale de plus de 67 000 \$. De ce montant, plus de 60 500 \$ seront versés par la SHQ et quelque 6 700 \$ par la Municipalité de Saint-Alban.

Le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques du ministère des Ressources naturelles et de la Faune s'est engagé à soutenir le projet avec une subvention de plus de 9 200 \$ pour faire en sorte que le bâtiment réponde à la norme Novoclimat. Le gouvernement du Québec et la SHQ accordent une attention particulière à l'efficacité énergétique. C'est pourquoi tous les projets réalisés en vertu du programme AccèsLogis Québec doivent être conçus de manière à obtenir la certification Novoclimat.

Cette année, par l'entremise de la SCHL, le gouvernement du Canada investira plus de 2 G\$ dans le logement. De ce montant, 1,7 G\$ seront consacrés au soutien de près de 615 000 ménages vivant dans des logements sociaux. Au Québec, cela représente quelque 132 750 ménages. Ces investissements améliorent la qualité de vie des Canadiens à faible revenu et des ménages vivant dans des logements sociaux, notamment les sans-abri et les personnes à risque de le devenir, les aînés, les personnes handicapées, les immigrants récents et les Autochtones.

Pour savoir comment la SCHL travaille à la construction de maisons solides et des collectivités pour tous les Canadiens, communiquez avec la SCHL au 1 800 668-2642 ou visitez [www.schl-cmhc.qc.ca](http://www.schl-cmhc.qc.ca).

Dans le budget 2011-2012, le gouvernement du Québec a annoncé son intention de construire 2 000 logements communautaires additionnels, portant ainsi à 32 000 l'objectif de nouveaux logements à prix abordable au Québec. Cela représente 140 M\$ de plus consentis en vertu du programme AccèsLogis Québec. Cette somme hausse à plus de 1,4 G\$ l'aide totale accordée depuis 2003 à ce chapitre.

Depuis 2003, près de 4 700 logements communautaires et abordables ont été réalisés, ou sont en voie de l'être, dans la région de la Capitale-Nationale, dont 240 dans la circonscription de Portneuf, ce qui représente des investissements totalisant plus de 583 M\$ de la part des gouvernements et de leurs partenaires.

La SHQ a pour mission de favoriser l'accès des citoyens à des conditions adéquates de logement. Chaque année, grâce à ses divers programmes, elle soutient plus de 240 000 ménages sur tout le territoire québécois. Pour obtenir plus de renseignements sur ses programmes et services, consultez le [www.habitation.gouv.qc.ca](http://www.habitation.gouv.qc.ca).

**Sources :**

Julie Boivin  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du territoire  
418 691-2050  
514 873-2622

Alyson Queen  
Attachée de presse  
Cabinet de la ministre Finley  
819 994-2482

Nicole Gingras  
Attachée politique  
Bureau du député de Portneuf  
à l'Assemblée nationale  
418 268-3860

**Pour information :**

François Simard  
Conseiller en communication  
Société d'habitation du Québec  
418 643-4035, poste 1341  
[francois.simard@shq.gouv.qc.ca](mailto:francois.simard@shq.gouv.qc.ca)

Julie Cohen  
Communications SCHL  
Région du Québec  
514 283-3679